

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD
3175 14th AVENUE, UNIT 1
MARKHAM; ONTARIO; L3R 0H1
CANADA

PRODUIT: 0290-01-003 TURN**Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FABRICANT..... Brodi Specialty Products Ltd.
3175 14th Avenue, Unit 1
Markham,
Ontario
Canada
L3R 0H1
905-475-6084

NOM DE PRODUIT..... 0290-01-003 TURN
FAMILLE CHIMIQUE..... MELANGE.
POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.
FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... 0290-01-003 TURN
USAGE DE PRODUIT..... LUBRIFIANT.
LIVRE DE FORMULA/LAB #..... F 01-287/004-3-287.

Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
1,1,2-TRICHLOROETHYLENE	60-100	50 ppm	79-01-6	7193 mg/kg RAT-ORALE	8450 ppm (4h) INHAL-RAT
HUILE DE PETROLE (MELANGE)	*NO TRANSLATION AVAILABLE*.				
KEROSENE	1-5	100 ppm	64742-81-0	28 g/kg LAPIN - ORALE	NON DISPONIBLE
ETHER MONOBUTYLE D'ETHYLENE GLYCOL	1-5	25 ppm	111-76-2	530 - 2616 mg/kg RAT - ORALE	450 ppm (4 h) RAT - INHAL
DIOXYDE DE CARBONE	1-5	5000 ppm	124-38-9	NON APPLICABLE	NON DISPONIBLE

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PENETRATION
INGESTION..... ETHER MONOBUTYLE D'ETHYLENE GLYCOL L'INGESTION D'UNE QUANTITE IMPORTANTE DE PRODUIT PEUT PROVOQUER L'HEMOLYSE DES GLOBULES ROUGES.

INHALATION AIGUE..... 1,1,2-TRICHLOROETHYLENE:DANS LES ENDROITS EXIGUS OU MAL AERES, LES VAPEURS PEUVENT RAPIDEMENTS; ACCUMULER ET ENTRAENER UN EVANOUISSEMENT. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.

CONTACT AVEC LES YEUX..... ETHER MONOBUTYLE D'ETHYLENE GLYCOL PROVOQUE UNE GRAVE IRRITATION ET DE LA DOULEUR, SE TRADUISANT PAR UN LARMOIEMENT EXCESSIF DE CLIGNOTEMENTS ACCOMPAGNES D'UNE ROUGEUR EXCESSIVE PRONONCEE ET D'UNE ENFLURE DE LA CONJONCTIVE. IRRITATION SOUS CONTACT DIRECT.

ABSORPTION PAR LA PEAU..... ETHER MONOBUTYLE D'ETHYLENE GLYCOL PENETRE FACILEMENT LA PEAU. UN CONTACT FREQUENT OU AVEC UNE GRANDE SURFACE DE LA PEAU PEUT ENTRAENER L'ABSORPTION D'UNE DOSE POTENTIELLEMENT NOCIVE DE PRODUIT. LES SYMPTOMES DE TOXICITE RESSEMBLENT A CEUX DECRITS SOUS "INGESTION". Irritation, dégraissage, sécher et fendre de cause de mai de la peau.

CONTACT AVEC LA PEAU..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... UNE SUREXPOSITION AU 1,1,2-TRICHLOROETHYLENE PEUT CAUSER UNE DEPRESSION DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL ET UNE SENSIBILISATION CARDIAQUE. VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... ETHER MONOBUTYLE D'ETHYLENE GLYCOL LORSQU ADMINISTRE A DES ANIMAUX EN DOSES REPETEES, CE PRODUIT PROVOQUE UNE ANEMIE HEMOLYTIQUE ET L'APPARITION DE LESIONS SECONDAIRES AU FOIE ET AUX REINS.

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE A L'EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... 420.

PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITE..... AUCUN UN PRODUIT INFLAMMABLE (SELON DES REGLEMENTS CANADIENS D'AEROSOL).

SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.

MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.

PRODUIT: 0290-01-003 TURN**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE.....	12.5.
(% VOLUME)	
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE.....	8.0.
(% VOLUME)	
DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.	
SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES.....	NON APPLICABLE.
SENSIBILITE AUX CHOCS.....	NON APPLICABLE.
PRODUITS DE COMBUSTION.....	DIOXYDE DE CARBONE.
DANGEREUX.....	PHOSGENE POSSIBLE A PLUS 250 DEG C, ACIDE CHLORHYDRRIQUE, GAZ CHLORE. VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL	
EST CLASSEE COMME:.....	0 cm.
RETOUR DE FLAMME.....	NON.
POINT D ECLAIR (C), VASE CLOS DE	AUCUN. >37.8.
TAGLIABUE(CONCENTRE)	

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NETTOYAGE	ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.
FUITE/DEVERSEMENT	

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE.
PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA	RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.
MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE	
MATIERES SYNERGIQUES.....	AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE.....	PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.
RESPIRATOIRE/TYPE.....	LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.
YEUX/TYPE.....	VERRES DE SECURITE.
CHAUSSURES/TYPE.....	PAS NORMALEMENT REQUIS.
AUTRE/TYPE.....	NON REQUIS(E).

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	AEROSOL.
APPARENCE.....	*NO TRANSLATION AVAILABLE*.
ODEUR.....	NON DISPONIBLE.
SEUIL DE L'ODEUR.....	NON DISPONIBLE.
PRESSION DE VAPEUR(PSIG)(AER).....	80-90.
@ 20 C	
POINT D'EBULLITION.....	87-213.
TAUX D'EVAPORATION.....	PLUS DE 1.
ACETATE DE BUTYLE NORMALE	
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....	PLUS DE 1.
(PAR POIDS)	
SOLUBILITE DANS L'EAU g/L (20°C).....	NEGLIGEABLE.
pH.....	NON APPLICABLE.
DENSITE (LIQUIDE).....	1.29-1.33.
COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE.....	NON DISPONIBLE.
POINT DE CONGELATION:(°C).....	NON DISPONIBLE.
% DE LA VOLATILITE DE AEROSOL.....	80-85.
(PAR POIDS)	
DENSITE (AEROSOL).....	1.29-1.33.

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS DANGEREUX DE	
DECOMPOSITION.....	PHOSGENE POSSIBLE A PLUS DE 250 DEG C, ACIDE CHLORHYDRIQUE, GAZ CHLORE. VAPEURS ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITE AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.	
NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?....	NON APPLICABLE.

PRODUIT: 0290-01-003 TURN**Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE**

EFFETS DE REPRODUCTION..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTION N'EST PRESUME.
 IRRITATION DU PRODUIT..... IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.
 CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT.. LES DROGUES CATECHOLAMINE.
 CANCEROGENICITE DU PRODUIT..... LA CLASSIFICATION IARC DU TRICHLOROETHYLENE EST 2A. CANCEROGENE NON CLASSIFIE DE TRICHLORURE D'ETHYLENE AUSSI PAR ACGIH, OSHA, ET NON ENUMERE QU'UN CARCINOGENE PAR NTP.(1993) ACGIH CLASSIFIE LE TRICHLOROETHYLENE COMME A5. "NON SUSPECTE COMME CARCINOGENE HUMAIN."
 TERATOGENESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.
 MUTAGENESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST PRESUME.

Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE

ENVIRONNEMENTAL..... NON DISPONIBLE.

Section 13: DECHETS

METHODE D'ELIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME VIDES. ELIMINER CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FEDERALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOL, UN:1950 CLASS 2.2 (6.1)).
 D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

Section 15: LEGISLATION**RÈGLEMENTS CANADIENS**

CLASSIFICATION SIMDUT..... A,D1A,D1B,D2A,D2B.
 CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 1.
 CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Environnemental)..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMESTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.

RÈGLEMENTS U.S.

NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 2 HASARD MOYEN.
 NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
 NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.
 HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE..... B.
 NFPA CODE 30B..... NIVEAU 1.
 L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT CONTIENT LES SUBSTANCES SUIVANTES SUJET AUX CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DU TITRE III DES AMENDEMENTS DE SUPERFUND ET DE L'ACTE DE REAUTHORIZATION DE LA PARTIE 372 DE 1986 ET 40 CFR : CAS # :
 NOMMÉ CHIMIQUE : *111-76-2 ÉTHER DU ÉTHYLÈNE-GLYCOL
 MONOBUTYL. *79-01-6 1,1,2-TRICHLOROETHYLENE.
 CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT: CE PRODUIT CONTIENT DES SUBSTANCES CHIMIQUES DECLARÉES ARESPONSABLES DE CANCER PAR L'ÉTAT DE CALIFORNIE. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : *79-01-6
 1,1,2-TRICHLOROETHYLENE.
 TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des)..... TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA.
 VOC (w/w%)..... TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.
 82-83.

Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS

NOTICE DE BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDES.
 PREPARE PAR..... TECHNICAL SERVICES
 PREPARATION DATE Decembre 1, 2011